

Comment se servir de ce guide d'éthique

Le présent guide d'éthique a été conçu pour aider les partenaires à prendre des décisions éthiques. Il propose des critères pour la prise de décisions éclairées par les parties engagées dans un partenariat affaires-enseignement. Ce guide, qui ne vise pas à l'exhaustivité, veut stimuler le dialogue. Il invite les partenaires à discuter du sens des critères qu'il propose et à analyser leur pertinence et leur à-propos dans le cadre de leur partenariat. Les partenaires peuvent ensuite déterminer comment ils peuvent travailler ensemble pour bâtir leur partenariat sur de solides fondations éthiques.

Quel est le lien entre le guide et les codes d'éthique ou de comportement en vigueur chez les organismes partenaires?

Ce guide s'ajoute aux codes d'éthique, procédures et autres lignes de conduite en vigueur. Les partenaires peuvent utiliser ce guide pour encadrer les éléments de leur partenariat qui ne sont pas déjà visés par ces documents.

Ce guide d'éthique fait partie d'une trousse de documents préparés par Le Conference Board du Canada.

Voir également :

Principes directeurs des partenariats affaires-enseignement

et

Évaluation du partenariat entre les entreprises et les établissements d'enseignement : processus d'estimation de la valeur



Le Conference Board du Canada

255, chemin Smyth, Ottawa (Ont.) K1H 8M7 Canada
Téléphone : (613) 526-3280
Télécopieur : (613) 526-4857
Internet : <http://www.conferenceboard.ca/nbec>

L'information à la source depuis 1954

Le forum affaires-enseignement sur le partenariat

Le Forum est un groupe composé de nombreux intervenants de l'éducation engagé dans la promotion de partenariats affaires-enseignement éthiques et efficaces. Ce groupe a préparé ce guide d'éthique en consultation avec le Conseil d'entreprises sur l'enseignement et avec plus de 200 représentants d'entreprises, d'établissements d'enseignement, de syndicats d'enseignantes et d'enseignants, de groupes d'étudiants et d'organismes gouvernementaux de partout au pays.

Organisations membres

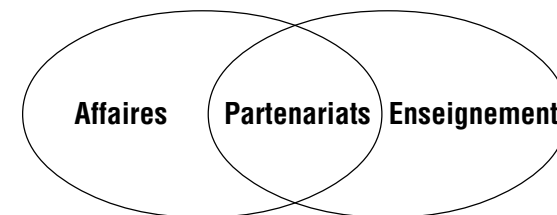
AIESEC Canada Inc.	Fondation pour l'éducation d'Ottawa-Carleton
Avenor Inc.	Groupe Investors Inc.
Banque de Montréal	Imasco Limitée
Banque Royale du Canada	Inco Ltd.
Bell Canada	McGraw-Hill Ryerson Limited/Chenelière
Bishop's College (St.John's)	Ministère de l'éducation de l'Alberta
Calgary Board of Education	Noranda Inc.
Calgary Educational Partnership Foundation	Nortel (Northern Telecom)
Canadian Partnership Network	NOVA Corporation
Central Nova Industry Education Council	Ontario-Ministère de l'éducation et de la Formation
Chrysler Canada Ltée	Pitney Bowes du Canada Ltée
Commission canadienne de mise en valeur de la main d'oeuvre	Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada
Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada	Shell Canada Ltée
Compagnie Pétrolière Impériale Limitée	Société canadienne de micro-électronique
Le Conseil des écoles Séparées Catholiques Romaines de Dufferin et Peel (Ontario)	Société canadienne des postes
Crain-Drummond Inc.	South Simcoe Public School (Simcoe)
Défense nationale	Syncrude Canada
Développement des ressources humaines Canada	TELUS Corporation
	TransAlta Corporation
	TransCanada Pipelines

Guide d'éthique pour le partenariat affaires-enseignement

Pourquoi un guide d'éthique?

Ce guide, destiné aux partenaires actuels ou en puissance, leur décrit les composantes clés d'un partenariat éthique et leur fournit un cadre rationnel où inscrire les enjeux concernant les idéaux, les devoirs et les conséquences de leur partenariat.

Les partenariats fondés sur l'éthique sauvegardent les intérêts de l'apprenant, nourrissent la confiance et le respect mutuel, s'autodisciplinent et prennent des décisions qui profitent à tous ceux qui y participent.



Le Forum affaires-enseignement sur le partenariat encourage les partenaires actuels ou en puissance à se servir du présent guide comme cadre d'exploration et de discussion pour la création, le développement et le maintien de partenariats durables entre le milieu des affaires et celui de l'enseignement.



Le Conference Board du Canada

L'information à la source depuis 1954

Guide d'éthique pour le partenariat affaires-enseignement

Les partenariats affaires-enseignement se concrétisent par des relations conçues pour améliorer l'apprentissage chez les étudiants et autres apprenants, tout en apportant des avantages mutuels aux employeurs et aux enseignants. Ces relations sont ouvertes aux autres partenaires : étudiants, employés, parents, collectivités, syndicats, et organismes gouvernementaux. La plupart des partenariats affaires-enseignement constituent des initiatives de coopération dans lesquelles les partenaires mettent en commun valeurs, objectifs, ressources humaines, matérielles ou financières, et se partagent rôles et responsabilités en vue de réaliser les objectifs d'apprentissage souhaités.

Les employeurs canadiens et les enseignants appuient les partenariats affaires-enseignement qui :

- améliorent la qualité et la pertinence de l'apprentissage
- se révèlent mutuellement avantageux pour tous les partenaires
- traitent les personnes servies par le partenariat de façon juste et équitable
- fournissent à tous les partenaires l'occasion d'exercer leur responsabilité sociale partagée envers l'éducation
- reconnaissent publiquement la contribution de chaque partenaire sous des formes appropriées
- intègrent de façon cohérente les principes éthiques et les valeurs fondamentales de chacun des partenaires
- se fondent sur une définition claire des attentes de chacun des partenaires
- se fondent sur des objectifs communs ou harmonisés qui appuient les buts de chacun des partenaires
- affectent des ressources qui s'ajoutent au financement public de l'éducation, sans s'y substituer
- mesurent et évaluent leur performance pour guider la prise de décisions éclairées qui permettent de constamment améliorer le partenariat
- se développent et se structurent en consultation avec chacun des partenaires
- reconnaissent et respectent les compétences de chacun des partenaires
- définissent clairement les rôles et responsabilités de chacun des partenaires
- suscitent la participation individuelle sur une base volontaire



Le Conference Board du Canada

255, chemin Smyth, Ottawa (Ont.) K1H 8M7 Canada
Téléphone : (613) 526-3280
Télécopieur : (613) 526-4857
Internet : <http://www.conferenceboard.ca/nbec>

L'information à la source depuis 1954

Ce document a été conçu par le Forum affaires-enseignement sur le partenariat, un programme du Centre national sur les affaires et l'enseignement, Le Conference Board du Canada.